

Compte-rendu CARTE SCOLAIRE 1^{er} degré CSA SD de report du 01/07/25

Présents :

- pour l'administration : Mme POGGIO (DASEN), Mme RIOU (SG), Mme DUBREIL (IEN-A), M. BIGOT (D1D), Mme GAUTIER (Bureau des écoles)
- pour les syndicats : M. CRISTOFOLI, Mme TOUAHRIA, Mme JACK , (3 FSU) , Mme LOOTEN (1 UNSA) , Mme LAMBERT (1 FO) , Mme LOUTELIER (1 CFDT)

Lecture d'une déclaration préalable par la FSU et la FNEC FP **FO**.

Dasen : Mot concernant la situation caniculaire : mot communiqué très rapidement au niveau de la DSDEN aux directeurs. On s'est rapproché de toutes les situations portées à nos connaissances. On a pris en compte toutes les situations différentes selon les écoles.

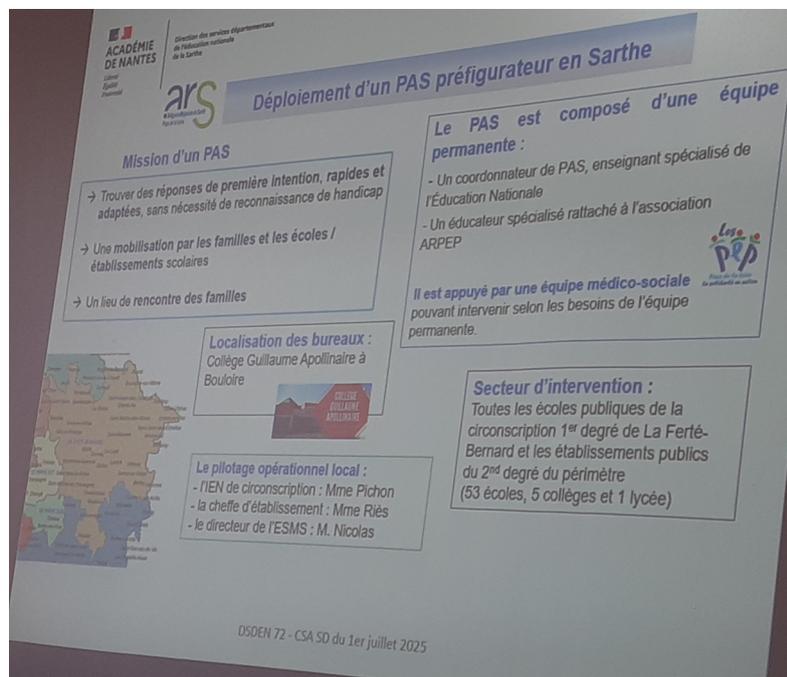
1) Préparation de la rentrée 2025

Prise de parole de la DASEN :

Evolution des effectifs dans le 1er degré : baisse démographique (50293 en 2014 et 41419 prévus en 2026). Rappel : les élèves du dispositif ULIS sont bien pris en compte dans ces effectifs.

Rappel des priorités : soutien à la ruralité, attention aux élèves les plus fragiles, le remplacement, le dédoublement en EP, le plafonnement à 24.

Présentation du PAS mis en place au collège de Bouloire.



DASEN : « Choix de cette circo car à la Ferté, nous avons des besoins plus forts que dans d'autres circonscriptions. Ce collège accueillera un coordonnateur et un éducateur sp. Ce seront les deux piliers d'appui permanents au PAS et ils feront le lien avec les familles, les écoles et les collèges.

But : obtenir une réponse plus rapidement, prévoir les premiers niveaux de prise en charge. Idée c'est de prendre en compte graduellement les difficultés. Le PAS sera aussi un lieu de rencontre pour les familles qui auraient besoin d'être accompagnées et aidées. Ce pilotage sera dirigé par l'IEN, le chef d'établissement et le directeur de l'ESMS. Aujourd'hui, les sollicitations sont surtout portées sur le premier degré. PAS expérimenté sur un secteur à la rentrée. Il fera le sujet d'observation pour en tirer toutes les conclusions nécessaires pour la rentrée 2026.

Pas besoin d'attendre une notification de la MDPH pour bénéficier d'une aide avec ces PAS.

Réponses peuvent être de différentes natures : accompagnement des enseignants, RASED en observation dans les classes pour voir quelle serait la réponse la plus adaptée pour ces élèves.

Expérimentation toute l'année et pour 2026, on verra en fonction de toutes ces expérimentations pour ajuster. Dans tous les départements où cela a été expérimenté, on a eu des retours positifs avec une prise en charge plus rapide et adaptée des élèves en difficulté. »

RAPPEL : FO s'est toujours positionné fermement contre ces PAS, voir le communiqué du 9 mai 2025.

Rappel de la répartition des moyens avec les pertes de postes dans l'académie et rappel des mesures envisagées pour la rentrée 2025..

ACADÉMIE DE NANTES
Liberté
Égalité
Proximité

Direction des services départementaux de l'éducation nationale de la Sarthe

Les Mesures
Mesures envisagées pour la rentrée 2025
Balance après le CDEN du 4 février
(pour rappel)

	Besoins en emplois	Ressources disponibles
Actions 1 et 2 : enseignement pré-élémentaire et élémentaire	14	33
Action 3 : remplacement	14	
Dotation rentrée 2025	5	
TOTAL	33	33

DSDEN 72 - CSA SD du 1er juillet 2025

ACADÉMIE DE NANTES
Liberté
Égalité
Proximité

Direction des services départementaux de l'éducation nationale de la Sarthe

Mesures levées lors du CSA-SD du 28 janvier
École élémentaire Louis Blériot Le Mans
RPI Val d'Orthon Maresché/Saint Marceau

Mesure levée lors du CSA-SD de report du 4 février
École primaire René Cassin Bouloire

Mesures suspendues lors du CDEN du 4 février
École primaire Les Lucioles Luceau
École primaire Volnay

DSDEN 72 - CSA SD du 1er juillet 2025

ACADÉMIE DE NANTES
Liberté
Égalité
Proximité

Direction des services départementaux de l'éducation nationale de la Sarthe

Les Moyens
La répartition des moyens du 1^{er} degré public pour la rentrée 2024
(pour rappel)

	Prévision d'effectifs rentrée 2025	Mesures de rentrée 2025	P/E prévu rentrée 2025
Loire-Atlantique	-1369	-9	5,906
Maine-et-Loire	-862	-9	5,943
Mayenne	-321	-3	6,251
Sarthe	-575	-5	6,066
Vendée	-730	-8	6,183
Académie	-3857	-34	6,004

Prise de parole de Mme Dubreil :

3 nouvelles situations vont être examinées Téloché, Villaines sous Lucé, Loué

Propositions :

Téloché : 66 élèves en février 77 élèves maintenant, => **ouverture**

La Madeleine : 65 élèves prévus en février 82 élèves maintenant=> **ouverture proposée**

Saint-Pavace : 163 élèves en février, fermeture en février mais 183 él inscrits sur Onde=> **annulation de la fermeture**

Fatines : prévisions de 113 en février, 125 prévus au 16 juin (121 sur Onde aujourd'hui)=> **annulation de la fermeture**

Calmette : 109 contre 96=> **fermeture**

Bessé sur Braye : 96 élèves en juin=> **annulation de la fermeture**

Luceau : 94 en prévision, suspension en février. Dialogue avec la mairie et l'école. Prévision de 92 élèves => **lever la suspension et fermeture.**

RPI St pierre de Chevillé : **fermeture** qui conduirait à un retrait d'emploi à Nogent-sur-Loir

Villaines sous Lucé : **ouverture**

Volnay : suspension de la décision de fermeture en février. On pourrait aller vers la **fermeture** au vu des inscriptions sur Onde au 30 juin.

Loué : en février ouverture. Au vu des inscriptions on pourrait conduire à la **fermeture.**

Interventions de la FSU sur les situations de Téléché, La Madeleine.

Intervention de FO sur la situation de St-Pavace. Complément par la FSU.

Intervention de la FSU sur les situations de Fatines, Dr Calmette au Mans, Paul Segrétain à Bessé-sur-Braye, Luceau.

Mme Dubreil : pour Luceau, on est allé à la rencontre de la mairie et de l'école. L'inspectrice est prête à épauler cette équipe et cette nouvelle directrice. L'équipe de circonscription pourra aider l'équipe pédagogique en intervenant dans l'école.

Intervention de la FSU sur le RPI St-Pierre de Chevillé/Nogent-sur-Loir/ La Bruère sur Loir/ St -Aubin le Dépeint ; Villaines-sous-Lucé ; Volnay.

FSU : intervention sur une école non concernée par la carte scolaire. Le maire de Coulans-sur-Gée a décidé le retrait de sa commune du SIVOS. A Brains-sur-Gée, il n'y a pas la structure pour accueillir les maternelles ni les moyens. Mme Riou : c'est une situation qu'on suivra dès la rentrée.

Se-Unsa : intervention pour l'école Arthur Rimbaud au Mans pour une demande de surveillance des effectifs.

Intervention pour Camille Claudel au Mans.

RECAPITULATIF

Ouvertures proposées	École Croque-lune à Téléché, école maternelle La Madeleine au Mans, école La craie des champs à Villaines-sous-Lucé
Fermetures proposées	École maternelle Dr Calmette au Mans, école Les lucioles à Luceau, RPI 18 (St-Pierre de Chevillé/Nogent-sur-Loir/ La Bruère sur Loir/ St-Aubin le Dépeint), Volnay
Annulation de la mesure d'ouverture	École maternelle de Loué
Annulation de la mesure de fermeture	École St-Pavace, école André Grassin à Fatines, école Paul Segrétain à Bessé-sur-Braye

Vote pour les mesures proposées **et pour l'installation du PAS** : 5 abstentions (3 SNUIPP, 1 CFDT, 1 SE-UNSA), 1 contre (1 FO).

2) Questions diverses

QUESTIONS DU SNUDI FO

- 1) *Y a-t-il un projet de créer une deuxième UEEA en Sarthe ? Non au regard des éléments fournis par la MDA.*
- 2) *Quel est le nombre d'enseignants en Sarthe exerçant sur un poste spécialisé sans détenir le CAPPEI ? Dans le 1^{er} degré nous avons 34 enseignants qui n'ont pas le Cappei et qui sont sur poste ASH et 7 départs en formation pour cette rentrée*
- 3) *Quel est le nombre d'AESH actuellement en Sarthe ? 1255 . A cette époque de l'année nous avons toujours des démissions ; Nous procéderons à des ajustements en fin d'année et en septembre.*
- 4) *Quel est le nombre d'élèves en attente d'IME ? Opération en cours*
- 5) *Quel est le nombre d'élèves en attente d'ULIS ? Opération en cours*
- 6) *Quel est le nombre d'élèves en attente d'EGPA ? Opération en cours*
- 7) *Quel est le nombre d'élèves en attente d'ITEP ? Opération en cours*

Nous repondrons à la rentrée une fois que les effectifs seront globalisés car ce sont des données qui évoluent quasi totalement quotidiennement

QUESTIONS de l'UNSA

- 8) *Concernant le nombre de stagiaires à temps plein et à mi-temps : 66 temps plein et 27 mi-temps*
- 9) *Concernant la liste complémentaire : au niveau académique 10 personnes. En cours pour savoir combien seront affectés en Sarthe.*
- 10) *Concernant l'affectation des PES : notre objectif pour la répartition des PES, c'est de leur donner leur affectation le 4 juillet. Ils feront leur choix sur la visio de jeudi.*
- 11) *Concernant l'inclusion scolaire : le bilan sera fait à l'automne, nous mettrons à jour pour l'automne*
- 12) *Concernant l'éducation prioritaire : limitation du nombre à 15 élèves sur les classes dédoublées*
- 13) *concernant les PEL : un bilan est en cours de rédaction*
- 14) *Concernant le PAS à Bouloire, il n'y a pour l'instant pas d'enseignant spécialisé sur ce poste, le processus est en cours.*
- 15) *Concernant l'éducateur spécialisé sur le PAS : processus en cours et nous serons associés au recrutement de cet éducateur spécialisé*
- 16) *concernant les remplacements et les contractuels : à ce stade il n'est pas prévu de recourir aux contractuels.*

QUESTIONS de la FSU

- 17) *Concernant l'école inclusive, un GT prévu à l'automne pour le mouvement des ULIS, EGPA,...*
- 18) *En ce qui concerne les contractuels, cette année 44 ont exercé en Sarthe*
- 19) *en ce qui concerne les écoles concernées par le mouvement intra départemental, pas de poste classe vacant avant l'étude des recours. Il y aura un enseignant sur chaque poste classe à la rentrée.*

20) *En ce qui concerne les décharges, nous affectons les TS à l'issue de l'affectation des PES. Autour du 18 juillet, le maximum de situations nous amène à une information possible. Notre objectif chaque année est que les TRS sachent leur affectation avant la période des grandes vacances mais l'affectation tardive des PES nous en a encore empêché cette année.*

21) *En ce qui concerne la bonification pour le TRS pour être affecté en priorité sur son école de rattachement, ceci n'est pas prévu par la LDG académique.*

22) *Concernant le PACTE, 336 parts de PACTE*

23) *Concernant les retraites progressives, nous examinons les situations au cas par cas. Nous avons émis un avis favorable aux 5 situations. Cela reste un temps partiel sur autorisation. Pas de calibrage par rapport à ces éléments-là.*

24) *Concernant le remplacement, en période 5 , 25 à 30 classes non remplacées par jour.*

25) *Concernant l'autorisation d'absence pour rdv médical, je n'ai pas identifié de situation sans traitement. Et donc pas de retrait d'AGS.*

FIN DE LA SEANCE